



INFORMATION

JURÉS D'ASSISES 2024

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-788 du 28 juillet 1978 modifiée, la désignation des jurés appelés à siéger en Cour d'Assises sera effectuée par tirage au sort, à partir des listes électorales, le mercredi 28 juin 2023.

La Mairie

